

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 1

Rubrik: Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARIS ... PARIS ... PARIS ... PARIS ... PARIS ...

Manifestations

Il y avait foule rue Férou pour l'ouverture de la librairie suisse début décembre. Mais à notre grand étonnement on y entendait parler surtout les langues slaves plutôt que le français et les dialectes de chez nous.

Il est vrai que le directeur est yougoslave et qu'il édite de nombreux ouvrages d'au-delà des frontières. Bien située, tout près de la place St-Sulpice, pas loin de la Galerie Suisse, le 6^e et le 7^e avec notre rédaction et l'Ambassade de Suisse deviennent un centre d'attraction pour les Suisses de Paris et de France.

PRO TICINO

Dès maintenant, reprenez le 27 février pour le grand déjeuner de cette société et de ses amis qui aura lieu au restaurant de la Grande Chesnaie du Roy (Bois de Vincennes).

Pour tous renseignements s'adresser à M. Aldo Beckert, tél. : 583.00.81.

Décorations

Nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs que Mme Barbara Bauer (S.H.B.) a reçu des mains de M. Chirac, maire de Paris, la Croix de bronze la récompensant de son dévouement bénévole pendant six ans au service social de cette grande mairie.

* *

M. R. Senn, s'est vu décerner la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur qui lui a été remise par le Général de Nanteuil, Commandeur de la Légion d'honneur en présence de M. le Maire et du Conseil municipal de Gournay-sur-Marne.

Toutes nos félicitations aux deux récipiendaires.

Réd.

Société Suisse de Gymnastique de Paris

La Fête de Noël de la Société Suisse de Gymnastique de Paris a eu lieu le 11 décembre dernier, dans les salons du Centre International de séjour de Paris.

Un peu avant 18 h 30, la presque totalité des enfants, accompagnés de leurs parents, était présente.

Les cloches de Noël précédaient les chants de circonstances diffusés par le haut-parleur, mais les enfants n'avaient d'yeux que pour l'estrade sur laquelle s'étaient étalés les jouets et jeux qui leur étaient destinés. 61 noms furent appelés et chaque enfant reçut le cadeau qui lui était destiné.

Après cette distribution qui s'est effectuée dans la joie et la bonne humeur une partie des enfants, surtout les tout petits et leur parents se sont retirés, tandis que d'autres amis arrivaient pour l'apéritif et pour prendre part à l'excellent repas qui clôturait notre petite fête de famille.

Le président dans sa courte allocution saluait tous les présents parmi lesquels se trouvaient plusieurs présidents des sociétés, sœurs de la Fédération parisienne. Il a souligné la présence de deux vétérans actifs de 81 et 82 printemps. Ils furent longuement applaudis.

C'est après 23 heures que tout le monde s'apprêtait à quitter ces lieux hospitaliers, et on se promettait de se revoir en ces mêmes salons le 29 janvier prochain lors de l'Assemblée Générale de la S.S.G.P.

La Société Suisse de Gymnastique de Paris réunit ses membres et amis à l'occasion de son Assemblée générale annuelle le
29 janvier 1983
au CISP, 6, rue Maurice Ravel, 75017 Paris.

Le comité invite tous les sympathisants à se joindre à lui à l'occasion du dîner amical qui clôturera l'assemblée générale.

Notre couverture

Conseiller fédéral Pierre Aubert Chef du Département fédéral des Affaires étrangères, originaire de Savagnier/Ne, M. Pierre Aubert est né le 3 mars 1927 à La Chaux-de-Fonds. Il est marié et père de deux enfants.

Après des études de droit aux universités de Neuchâtel et Heidelberg, il pratiqua depuis 1953 la profession d'avocat à La Chaux-de-Fonds.

Inscrit au Parti socialiste depuis 1958, il a été, de 1960 à 1968, membre du Conseil général de la ville de La Chaux-de-Fonds, qu'il présida en 1967-68. Il siégea de 1961 à 1975 au Grand Conseil neuchâtelois qui l'élit à sa présidence en 1969-70.

De 1971 jusqu'à son élection au Conseil fédéral, le 7 décembre 1977, M. Pierre Aubert fut député au Conseil des Etats. Il y fit partie notamment des Commissions permanentes militaires et des affaires étrangères ; il présida la Commission permanente de contrôle des constitutions cantonales et des votations.

Membre de la délégation parlementaire suisse à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, il entre en mai 1974 à la Commission politique dont il devient deux ans plus tard rapporteur général.

Nommé Chef du Département fédéral des Affaires étrangères le 19 décembre 1977, il est entré en fonction le 1^{er} février 1978.

Département fédéral des Affaires étrangères
Service d'information et de presse

Architecture

7 décembre/15 janvier

12 h 30/19 heures

sauf dimanche et lundi

Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, Paris 6^e

Tél. : 633.90.36 :

« Architecture suisse, 1970-1980 »
Mario Botta : « Dans le paysage comme un coup de poing sur la table ».

PARIS

ONU : réunion d'informations

Le 21 décembre 1981, le Conseil fédéral a adressé au Parlement un message proposant d'approuver le projet d'un arrêté fédéral relatif à l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de soumettre cet arrêté au vote du peuple et des cantons, conformément à l'article 89, 5^e aliéna de la Constitution fédérale.

Lorsque ce vote, dont la date n'est pas encore fixée, aura lieu, tous les Suisses de l'étranger pourront probablement y participer par correspondance. Il est donc important qu'ils soient informés des avantages et des inconvénients d'une telle adhésion pour pouvoir se former une opinion.

En Suisse le débat est déjà engagé et l'Organisation des Suisses de l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique a pris cet important sujet comme thème de son prochain Congrès qui aura lieu à Zurich en août 1983.

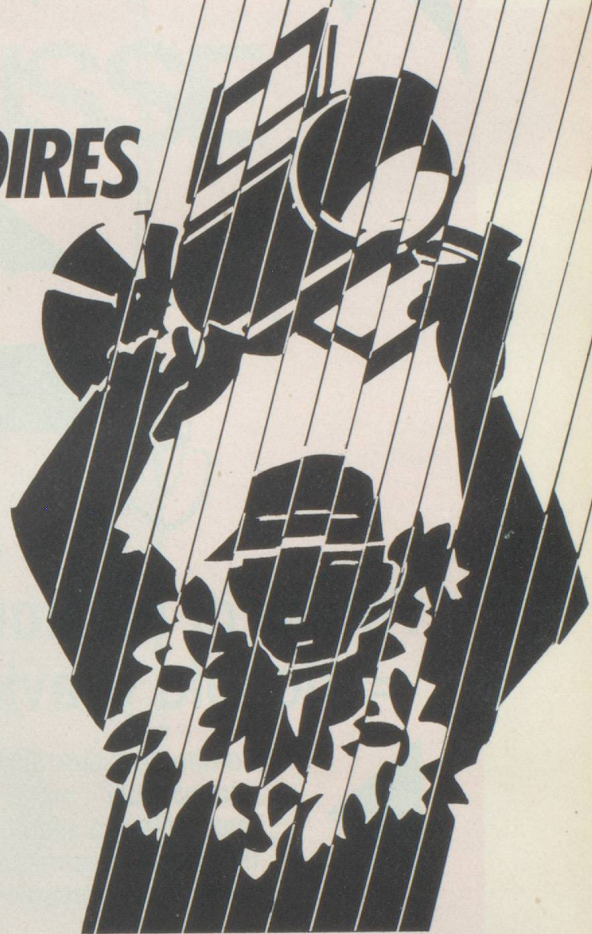
Le Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris organise le vendredi 18 mars 1983 une réunion d'information sur l'ensemble de la question. Le Conseiller National genevois Gilbert Duboule et le Conseiller aux Etats vaudois Hubert Reymond viendront de Suisse exposer les thèses en faveur et contre cette adhésion. D'autres personnalités ont déjà annoncé leur participation.

Si vous êtes intéressés par ce problème, retenez dès maintenant la date du :

vendredi 18 mars 1983

pour assister et participer à ce débat contradictoire. Le Messager Suisse donnera ultérieurement toutes précisions utiles, notamment en ce qui concerne le lieu de la réunion.

L'HUILE DES 10 000 VICTOIRES



MOTUL

MOTUL S.A. 119, BOULEVARD FELIX-FAURE - 93303 AUBERVILLIERS - TÉL. 834.93.29

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU "BRONZE ACIOR"

« PROCÉDÉS SCHAAD »

S.A. AU CAPITAL DE 2 291 600 F

Siège Social : 27540 IVRY-LA-BATAILLE (Eure)

Usine : 27750 LA CÔTURE-BOUSSEY (Eure)

Téléphone : (32) 36.75.54

Télex : ACIOR 770 050 F

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

CUPRO-ALUMINIUMS

coulés par gravité en coquilles de précision

Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES